EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N°21
DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE ST-BARTHELEMY

Séance du lundi 5 octobre 2026 à 20h

Présidence : Monsieur Jean-Michel Favre

1. Préavis municipal n° 09/2026 relatif à l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2

Le conseil communal de St-Barthélemy

- Vu le préavis municipal n°09/2026
- Ouï le rapport de la commission de gestion et finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter tel que rédigé, l'ajustement du bilan pour le passage au MCH2.

Ainsi délibéré en séance du 5 octobre 2026

Au nom du Conseil communal

Le Président
Jean-Michel Favre

Conseil Communal LIBERTE ET PATRIE ST. BARTHÉLEMY

La Secrétaire
Sylvie Tschabold